



## ASSISTANTS ET ASSISTANTES DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE EN ALLEMAGNE

### RENSEIGNEMENTS 2004-2005

À l'intention des étudiants et des étudiantes universitaires du Québec

<a href="#">RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</a>	<a href="#">CONDITIONS DE TRAVAIL</a>	<a href="#">CONDITIONS DE MISE EN CANDIDATURE</a>
<a href="#">CONDITIONS D'INSCRIPTION</a>	<a href="#">RESPONSABLES DU PROGRAMME DANS LES UNIVERSITÉS</a>	<a href="#">RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES</a>

#### [RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX](#)

Le programme d'assistants et d'assistantes de professeurs de français langue étrangère, en Allemagne, a été mis en oeuvre en 1999 à la suite d'un accord entre le Pädagogischer Austauschdienst (PAD) et le ministère de l'Éducation du Québec. Les étudiants et étudiantes des universités québécoises ont l'occasion d'occuper un poste de soutien à l'enseignement du français dans des écoles secondaires (Gymnasium) allemandes.

Pour combler la trentaine de postes et plus offerts en 2004-2005, les entrevues de sélection auront lieu au cours du mois de mars ou d'avril 2004, à Québec et à Montréal.

#### [CONDITIONS DE TRAVAIL](#)

Les assistants et assistantes jouent avant tout le rôle d'animateur ou d'animatrice de français pour les groupes d'adolescents et d'adolescentes dont la langue maternelle est l'allemand. Essentiellement, leur tâche consiste à diriger, à raison de 12 heures par semaine, certaines activités qui viennent enrichir le programme d'études en langue seconde, en privilégiant des situations de communication **orale**.

Les assistants et assistantes ne remplacent pas le professeur : ils les aident plutôt dans les apprentissages des élèves. En général, les activités scolaires et parascolaires organisées par l'assistant ou l'assistante se déroulent sous la direction de la personne chargée du programme d'études en langue étrangère dans l'Établissement d'enseignement.

La durée du séjour en Allemagne est de huit mois, soit d'octobre à mai. L'assistant de langue française a l'obligation de participer à une session de formation et d'information avant son entrée officielle en fonction à Altenberg (N.-W.) ou à Saarbrücken (Saarland) en octobre.

Le montant brut des allocations mensuelles se chiffrera à environ 704 Euro (1375 DM) par mois. Il s'agit d'un salaire versé par l'école d'accueil qui est l'employeur. Les frais afférents, tels que les billets d'avion, de train ou d'autobus, ou encore les frais de participation aux activités d'information avant le départ et à l'arrivée, les assurances (voyages, santé et responsabilité), sont à la charge des candidates et candidats sélectionnés. **Le ministère de l'Éducation versera en automne 2003 une allocation forfaitaire de 1 500 \$ à chaque étudiant québécois en poste dans le cadre du programme d'assistants de langue à l'étranger, afin de rembourser les coûts de transport et de participation à la session de formation.**

L'étudiant ou l'étudiante universitaire a l'obligation de se renseigner sur les conditions de remboursement des prêts obtenus pour payer ses études avant son départ à l'étranger.

## **CONDITIONS DE MISE EN CANDIDATURE**

Les candidats et les candidates doivent :

- Être inscrit à temps plein dans une université québécoise (automne 2003 ou hiver 2004);
- Résider de façon permanente au Québec;
- Être citoyen canadien ou citoyenne canadienne;
- Être en excellente santé;
- Avoir le français comme langue maternelle ou comme langue usuelle de communication et avoir été scolarisé en français;
- Avoir une excellente maîtrise du français écrit et parlé;
- Posséder une très bonne connaissance de l'allemand au moment de l'entrevue de sélection;
- Ne pas être admis à un autre programme d'assistant ou de moniteur de langue;
- Avoir un casier judiciaire vierge.

### **Pièces justificatives à fournir (en 3 exemplaires, incluant l'original)**

- Formulaire de mise en candidature (un formulaire original et les 2 photocopies respectives avec **photos**);
- Composition personnelle de 400 mots sur le rôle et la tâche d'un assistant.
- Première fiche d'appréciation (copie originale exigée, dactylographiée ou manuscrite lisible à l'encre noire, sous pli cacheté et signée, obtenue d'un premier professeur d'université ou de cégep, d'un chargé de cours), cette fiche d'appréciation est disponible en format Word 2000 et peut être complétée directement à l'ordinateur; pour y accéder, cliquez ici : [FICHE D'APPRÉCIATION](#);
- Seconde fiche d'appréciation (copie originale exigée, dactylographiée ou manuscrite lisible à l'encre noire, sous pli cacheté et signée, obtenue d'un autre professeur d'université ou de cégep, d'un chargé de cours), cette fiche d'appréciation est disponible en format Word 2000 et peut être complétée directement à l'ordinateur; pour y accéder, cliquez ici : [FICHE D'APPRÉCIATION](#).

### **Pièces justificatives à fournir (original seulement)**

- Attestation officielle de fréquentation à temps plein (à obtenir au bureau du registraire de l'université fréquentée) (original seulement);
- Dernier relevé officiel de notes (copie originale exigée; au besoin, en obtenir une au bureau du registraire de l'université fréquentée) (original seulement).

## **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Les étudiants universitaires québécois intéressés à participer au programme (document de mise en candidature) devront s'adresser au responsable du programme à l'université québécoise fréquentée. S'ils ont accès à un ordinateur, ce formulaire est disponible sur le site du ministère de l'Éducation, en format Word 2000. Pour y accéder, cliquez ici : [FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE](#).

**Le formulaire rempli et accompagné de toutes les pièces justificatives (dossier complet) doit être acheminé avant le 13 février 2004. Assurez-vous de leur cheminement. L'oblitération fera foi de la date d'expédition.**

**Si votre dossier est retenu par le comité de présélection, on vous convoquera à une entrevue en mars ou avril 2004, à Québec et à Montréal.**

## **RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Pour connaître en détail la description de tâches d'un assistant ou d'une assistante de langue, vous pouvez consulter les sites Internet de trois partenaires du Québec, soit :

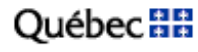
Le Royaume-Uni : [www.britishcouncil.org/cbiet/assistants/](http://www.britishcouncil.org/cbiet/assistants/)

La France : [www.ciep.fr/echanges](http://www.ciep.fr/echanges)

L'Allemagne : [www.kmk.org/pad/home.htm](http://www.kmk.org/pad/home.htm)

---

© Ministère de l'Éducation | © Équipe de réalisation  
1035, rue De La Chevrotière, Québec, Québec, G1R 5A5



© Gouvernement du Québec, 2001



**ASSISTANTS ET ASSISTANTES DE FRANÇAIS  
LANGUE ÉTRANGÈRE EN ALLEMAGNE 2004-2005**

**FICHE D'APPRÉCIATION**

**COMMENT COMPLÉTER LA FICHE D'APPRÉCIATION**

- Le formulaire a été conçu avec le programme Microsoft Word 2000.
- Ne jamais utiliser la touche de retour (*enter*).
- Se servir du tabulateur ou de la souris pour passer d'une étape à l'autre.
- Une fois le formulaire rempli, vous pouvez l'imprimer, et le signer.
- Pour accéder au formulaire, cliquez sur **FICHE D'APPRÉCIATION**.

Si vous n'avez pas accès à Microsoft Word 2000,  
veuillez communiquer avec le responsable  
du programme à votre [université](#).  
Il vous fournira les documents nécessaires.



**ASSISTANTS ET ASSISTANTES DE FRANÇAIS  
LANGUE ÉTRANGÈRE EN ALLEMAGNE 2004-2005**

**FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE**

**COMMENT COMPLÉTER LE FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE**

- Le formulaire a été conçu avec le programme Microsoft Word 2000.
- Ne jamais utiliser la touche de retour (*enter*).
- Se servir du tabulateur ou de la souris pour passer d'une étape à l'autre.
- Une fois le formulaire rempli, vous pouvez l'imprimer et le signer.
- Pour accéder au formulaire, cliquez sur **[FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE](#)**.

Si vous n'avez pas accès à Microsoft Word 2000,  
veuillez communiquer avec le responsable  
du programme à votre [université](#).  
Il vous fournira les documents nécessaires.